



WWP WORLD
WITHOUT
POVERTY

MONDE SANS PAUVRETÉ
INITIATIVE BRÉSILIENNE DE L'APPRENTISSAGE



Série WWP Récits d'Utilisation de S&E

**LA RECHERCHE NATIONAL SUR
LA POPULATION SANS DOMICILE FIXE**

Série WWP Récits d'Utilisation de S&E¹

La recherche National sur la Population Sans Domicile Fixe²

OBJECTIF: Réaliser un recensement démographique et tracer le profil socio-économique de la population sans domicile fixe au Brésil.

DATE: Menée entre 2007 et 2008.

CONCEPTION ET SUPERVISION: Secrétariat d'Evaluation et De Gestion de l'Information (SAGI) en partenariat avec le Secrétariat National d'Assistance Social (SNAS), du Ministère du Développement Social et de la Lutte contre la Faim (MDS).

RÉALISATION: Meta Institut de Recherche d'Opinion.

UTILISATION: Subventionner l'élaboration de la Politique National pour la Population sans Domicile Fixe (Décret n° 7053/2009) et du Formulaire Supplémentaire 2 du Cadastre Unique pour les Programmes Sociaux du Gouvernement Fédéral (voir Dans la dernière section de ce texte d'autres déploiements).

1 Série de récits d'utilisation de recherches d'évaluation et d'outils produites par le Ministère du Développement Social (MDS/Brésil).

2 Texte écrit en 2015 par la Annaliste de Politiques Sociales de le MDS Roberta Cortizo.

“Le 19 août 2004, il s’est déroulé un événement que nous n’oublierons jamais. Un épisode qui reste connu comme le massacre de la Praça da Sé, où sept SDF ont été brutalement assassinés, sans qu’aucun motif ne justifie cette grande lâcheté. La nouvelle a parcouru le pays, provoquant une grande émotion social, mais sans plus. Ce que l’on peut retenir de positif dans cette tragédie c’est que là plus grande visibilité au grand contingent de personnes vivant dans les rues, livre sa propre chance, sans aucun soutien ou protection. SDF comme ancien SDF, se rappelleront toujours du massacre de la Praça da Sé avec beaucoup de tristesse, c’est une marque historique dans notre lutte pour les droits (...)”³

Contextualisation : du massacre de la Praça da Sé à la Recherche National Sur les Sans Domiciles Fixes

L’histoire de la Recherche National sur les Sans Domiciles Fixes est intrinsèquement liée à la lutte pour les droits des personnes qui vivent dans les rues des grandes villes. Après l’énorme répercussion dans les médias du

massacre de la Praça da Sé, le pouvoir public a porté son attention sur ce groupe historiquement oublié du Brésil. Jusqu’à maintenant, il n’y avait pas de politiques publiques fédérales dirigées exclusivement vers cette population, qui a été occupée de façon résiduel et précaire par quelques politiques sociales⁴. A partir de 2004, il y a eu une confluence d’actions orientés vers les SDF du Brésil:

- La création du Mouvement National de Sans Domicile Fixe (MNPR) en 2004 : pour la 1ère fois, les SDF ont discuté de leurs demandes directement avec le pouvoir public et les chercheurs, de façon à ce que le MNPR commence à assumer un rôle décisif pour la défense des droits des personnes SDF.
- La Rencontre National sur la Population Sans Domicile Fixe (2005) organisé par le Secrétariat National d’Assistance Social (SNAS/MDS) : avec la présence des mouvements sociaux et des gestionnaires de l’assistance social, les directives, les stratégies, et les recommandations pour la formulation de politiques publiques pour cette parcelle de la population ont été débattu à Brasilia. Comme action prioritaire, l’accent a été mis sur l’importance de la réalisation des études qui permirent de quantifier et de caractériser les personnes SDF, de façon à orienter l’élaboration et la mise en place des politiques publiques spécifiques.
- 1ère conquête normative pour les Sans Domiciles Fixes (2005) : L’article 23 de la Loi Organique de l’Assistance Social (LOAS) a été modifié pour ajouter le service en charge des personnes vivant dans les Rues (Loi n°11258/2005).

3 MOUVEMENT NATIONAL DES SDF, 2009, p. 173.

4 GONELLI; CHAGAS, 2009, p. 223.

— Création du GTI – Groupe de Travail Interministériel (2006) : Coordonné par le MDS et composé par les représentants de six autres Ministères, du MNPR et d'autres institutions en relation avec le thème, le GTI avait pour objectif l'élaboration de propositions de politiques publiques pour les SDF, avec les actions intersectorielles dans les domaines de l'assistance social, la santé, l'éducation, le travail, la justice, entre autres.



Le public cible de la recherche était composé de personnes majeurs SDF. La collecte couvrait 71 villes Brésiliennes (23 capitales et 48 municipalités avec plus de 300 mille habitants).

La recherche

L'initiative de réaliser la Recherche National sur la Population SDF provient des demandes des mouvements sociaux, soulignés à la 1^{ère} Rencontre National sur la Population SDF, tout comme les discussions du Groupe de Travail Interministériel. Sur plus d'une occasion, les représentants du MNPR argumentèrent sur le fait que la recherche censitaire aiderait à rompre "l'invisibilité social" de décennies, contribuant ainsi au rachat de condition des citoyens, avec un accès aux droits basiques de santé, d'éducation, d'assistance social, etc.

En ce sens, la Recherche a été une construction collective, conçue avec l'objectif de quantifier et d'enquêter sur les caractéristiques socio-économiques des personnes SDF, ayant comme principal foyer la formulation de politiques dirigées vers cette population. Au moyen d'un accord de coopération entre le MDS et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), la SAGI a lancé une édition en 2006 pour l'élaboration de la Recherche National sur la Population Sans Domicile Fixe, qui a été exécutée entre 2007 et 2008 par l'Institut Objectif.

Le public cible de la recherche était composé de personnes majeurs SDF⁵. La collecte couvrait 71 villes brésiliennes, incluant 23 capitales et 48 autres municipalités avec plus de 300 milles habitants⁶. La recherche a identifié un contingent de 31 922 adultes SDF dans les

5 On considère que la population SDF est un groupe hétérogène qui possède comme point commun une pauvreté extrême, les liens familiaux interrompus ou fragilisés et l'inexistence de logements conventionnels réguliers, et qui utilisent les jardins publics et les domaines dégradés comme logement et soutiens, de façon temporaire ou permanente, tout comme les unités d'accueil de nuit temporaire ou comme logement provisoire (BRESIL, 2009).

6 Les capitales brésiliennes de São Paulo, Belo Horizonte et Recife n'ont pas été interrogés, mais il a été réalisé récemment des recherches similaires. Porto Alegre a sollicité son exclusion de la recherche pour conduire un État municipal simultanément à la recherche contractée par le MDS.

municipalités où ont été faites les enquêtes, en plus de relevé des données socio-économiques des entrevues. Incluant les résultats des contingents réalisées dans les quatre capitales, qui ne participèrent pas à la recherche du MDS, on totalise 45 837 personnes SDF⁷.



70,9% des personnes SDF interrogées exercent une activité rémunérée

7 Selon Sposati (2009, p 210), "L'identification de la population SDF est arrivé à presque 50 mille habitants. Ce chiffre peut être atteint si la somme des 31 922 personnes localisés dans les rues par Le recensement national avec les 13 915 enregistrées par le recensement de quatre villes. On peut étendre le total de 45 837 à près de 50 milles personnes SDF considérant que, de ces quatre villes, São Paulo a rendu disponible des registres datant de 2003 (...) et les recensements de Recife et Belo Horizonte datent de 2005".

8 Voir note de bas de page n°6.

9 VEIGA, 2009, p. 17.

La Recherche a affronté plusieurs défis, qui exigèrent le développement de stratégie et de méthodologies spécifiques. Un problème initial était l'absence de résidence fixe et la haute mobilité de cette population dans les villes. Typiquement, la collecte de données des recensements est à la base sanitaire, c'est pour cela que la population SDF n'est pas incluse. Comment collecter les données d'une population Sans domicile ? En se fondant sur l'expérience des quatre municipalités qui avaient déjà réalisés des contingents de cette population⁸, les critères ont été définis pour la localisation et l'identification des individus SDF. Parmi les spécificités de cette identification, on inclut la nécessité de réaliser le travail de champ la nuit, quand en général ces individus passent la nuit où ils n'ont pas l'habitude. La mobilité de cette population, inclusive de nuit, impose que le relevé des informations soit réalisé en un temps réduit pour minimiser le double contingent. Afin de faciliter l'approche, tout le processus de collecte de données a compté sur la participation des mouvements sociaux et organisationnels qui agissent auprès des SDF⁹.

Pour définir la méthodologie, on a réalisé des ateliers avec des chercheurs, des gestionnaires de l'assistance social, des représentants des mouvements et des associations liées au thème. Au final, il a été appliqué un pré-test de formulaires de collecte de données dans trois capitales. L'entraînement des enquêteurs a compté sur la participation des représentants du MNPR et d'autres associations, qui

expliquent les habitudes, les langages, les formes d'approches, les codes de conduite et les particularités de cette population. Une autre activité fondamentale a été la cartographie des points où ils passent la nuit, qui a compté sur les représentants des mouvements et des associations qui travaillent avec les SDF¹⁰.

La recherche a collecté des données basiques de toutes les entrevues et a réalisé une recherche plus détaillée avec 10% du public¹¹. On a identifié les informations sur les principales raisons pour vivre dans la rue, les formes de revenus, le temps de permanence dans la rue, la scolarité, les liens familiaux, l'accès aux programmes sociaux, la possession de documentation, les conditions de santé et d'hygiène, parmi d'autres.



L'équipe de recherche était composée de 55 coordinateurs, 269 superviseurs et 926 enquêteurs, totalisant 1250 professionnels. Ils ont aidé au travail de champ de 147 SDF ou ancien SDF et 86 professionnels qui travaillèrent avec cette population. Au total, 1483 personnes agissent dans les activités de collecte de données.

De grands efforts ont été nécessaires pour localiser les divers lieux dans lesquels cette population habite, notamment les trottoirs, les places, les marquises, les ponts, les rues, les chemins de fer hors service, les routes, les ports, les galeries souterraines, les tunnels, les bâtiments abandonnés, parmi d'autres. La participation active des personnes SDF, des anciens SDF et des éducateurs sociaux ont contribué à l'approche adéquat des entrevues et à l'obtention d'un petit taux de refus. pour répondre au questionnaire (13,4%).

ACCÈS AU SOMMAIRE EXÉCUTIF DE RECHERCHE NATIONAL SUR LA POPULATION SANS DOMICILE FIXE SUR:

[http://aplicacoes.mds.gov.br/sagirms/simulacao/sum_executivo/pdf/sumario_24.pdf]

ACCÈS AU LIVRE RUE: EN APPRENANT À COMPTER: RECHERCHE NATIONAL SUR LA POPULATION SANS DOMICILE FIXE SUR:

[<http://acervodigital.mds.gov.br/xmlui/handle/123456789/56>]

10 SILVEIRA, 2009, p. 41.

11 La collecte de données a été censitaire (formulaire comptant 19 questions) et d'échantillonnage (questionnaire comptant 62 questions). L'échantillon de 10,4 % du total a été sélectionné utilisant la technique d'échantillonnage probabiliste systématique (BRÉSIL, 2008).

Principaux Résultats

- 31 922 adultes SDF, ce qui équivaut à 0,061% de la population des municipalités enquêtées.
- 82% des personnes SDF, sont des hommes.
- 53% des interrogés avaient entre 25 et 44 ans¹².
- 67% des personnes se sont déclarés basanées ou noires. Cette proportion est bien plus grande entre la population SDF et la population en général (44,6%) dans l'époque de recherche.
- 76,1% des interrogés ont toujours vécu dans la municipalité dans laquelle ils habitent toujours ou dans des municipalités proches, contredisant le mythe qui disait que les personnes SDF sont orientés vers d'autres états/régions du pays.
- 70,9% travaillent et exercent une activité rémunérée¹³. Seulement 15,7% des interrogés demandent de l'argent comme principal moyen de survivre. mais une donnée qui contrarie la perception de la population SDF est qu'elle se compose exclusivement de "mendiants".
- 52,6% reçoivent entre 20,00 BSL et 80,00 BSL par semaine.
- 1,9% des interrogés affirment qu'ils travaillent avec un contrat.
- 24,8% des personnes SDF ne possèdent pas de document d'identification, ce qui rend difficile l'obtention d'un emploi formel, l'accès aux services et aux programmes gouvernementaux.
- La majorité n'ont pas accès aux programmes gouvernementaux : 88,5% affirment ne pas recevoir de bénéfice du gouvernement. Entre les bénéficiaires reçus, on distingue la retraite (3,2%), le Programme de Bourse Familiale (2,3%) et le Bénéfice De Prestation Continue (1,3%).
- 63,5% ne terminèrent pas le collège ; 95% n'étudiaient pas à l'époque de l'enquête.

¹² Seule les personnes ayant 18 ans ou plus ont été Interrogés.

¹³ De cette activité, on distingue : Les ramasseurs de matériaux Recyclables (27,5%), les "flanelinha" (personnes qui vous aide à trouver une place sur un parking et vous aide à vous garer) (14,1%), la construction civil (6,3%), le nettoyage (4,2%) et le chargeur/docker (3,1%).

24,8% des personnes SDF interrogés ne possèdent pas de document d'identification, ce qui rend difficile l'obtention d'un emploi formel, l'accès aux services publics et aux programmes gouvernementaux.



Les Déploiements

La recherche compose un cadre objectif et détaillé de la population SDF au Brésil, contribuant à la formulation de stratégies et de politiques spécifiques, plus adhérent à la réalité vécue pour ce groupe. Avec l'accès à plus d'information sur les conditions sociales, les caractéristiques et les fragilités de ces personnes, la recherche peut aider à créer des stratégies pour la réduction du préconception de la part de la société. Défaire le mythe que les personnes SDF sont "des personnes qui viennent de loin, qui ne font rien à part demander de l'argent" est un pas fondamental pour restituer à ces personnes leurs dignité et les droits des citoyens brésiliens.

Après la Recherche, diverses actions ont été lancées pour les personnes SDF. En 2009, l'article 60 a été révoqué du Décret-Loi n°3688/1941 qui considérait la mendicité comme une con-

travention pénale, pouvant être puni par 15 jours à 3 mois de prison¹⁴. Dans la séquence, le Décret n°7053/2009 institue la Politique Nationale pour la Population Sans Domicile Fixe, qui cherche à garantir divers droits à ce segment, en particulier pour :

- Assurer un accès large, simplifié et sûr aux politiques publiques de santé, d'éducation, de Sécurité Sociale, d'assistance social, de logement de sécurité, de culture, de sport, loisir, de travail et de revenu ;
- Proportionner l'accès des personnes SDF aux bénéficiaires de la Sécurité Sociale, domestiques et aux programmes de virement de revenu ;
- Déployer des centres de références spécialisés pour la satisfaction de la population sans domicile fixe, dans le cadre de la protection social spécial du Système Unique de l'Assistance Sociale;
- Instituer le centre national de la défense des droits humains pour la Population Sans Domicile Fixe ;
- Rendre disponible des programmes de qualifications professionnel pour les personnes sans domicile fixe ; et
- Instituer un comité intersectoriel d'accompagnement et de surveillance du politique national pour la population sans domicile fixe.

La Normalisation National de Services Socio-assistanat¹⁵, la satisfaction de la population sans domicile fixe est inséré pour la Protec-

14 La loi n°11983/2009 a révoqué le Décret-Loi susmentionné.

15 La Normalisation National de Services Socio-assistanat a été approuvé en 2009 par le Conseil National d'Assistance Social (Résolution n°109).

tion Social Spécial. Dans ces services prévus spécialisés pour les personnes SDF, les services d'approche social et d'accueil. Entre 2011 et 2014, le nombre de Centres de Références Spécialisés pour la Population SDF (Centres POP) a augmenté de 95%, Passant de 90 à 215 unités. En 2014, 80% des Centres POP ont réalisé l'acheminement des personnes SDF vers des cours de professionnalisations¹⁶.

Il y a aussi eu beaucoup d'avancées dans le domaine du virement de revenu. En 2009, le Formulaire Supplémentaire 2 pour la réalisation D'entrevues avec les familles SDF pour l'adhésion au Cadastre Unique a été finalisé. La recherche a subventionné l'élaboration des questions du Formulaire Supplémentaire 2 comme il a été utilisé dans les actions de la formation des enquêteurs du Registre Unique. Dans le cours des formulaires du cadastre, il y a un cour spécifique - avec des cours en vidéo et un Guide d'Enregistrement au Cadastre des Personnes SDF - pour expliquer la forme de cadastre différencié et sensibiliser les participants à ce thème.

2.04 - Onde (nome) costuma dormir?
Este quesito admite múltipla marcação

1 - Rua
Quantas vezes por semana?

2 - Albergue
Quantas vezes por semana?

3 - Domicilio particular
Quantas vezes por semana?

4 - Outro
Quantas vezes por semana?

2.05 - Há quanto tempo (nome) vive na rua?

1 - Até seis meses

2 - Entre seis meses e um ano

3 - Entre um e dois anos

4 - Entre dois e cinco anos

5 - Entre cinco e dez anos

6 - Mais de dez anos

Questions du Formulaire Supplémentaire 2 du Registre Unique, destinés exclusivement aux personnes SDF.

Au cours des trois dernières années, la quantité de familles Sans domicile fixe dans le Registre Unique a augmenté d'environ sept fois. Comme l'enregistrement au cadastre de ces familles est fait en articulation avec le domaine de l'assistance social dans les municipalités, il est possible de mettre en relation L'expansion des Centres POP et le plus grand nombre de familles enregistrées au cadastre¹⁷. En mars 2016, il y avait 51 474 familles SDF enregistrées au cadastre¹⁸. De toutes ces familles, 41 781 d'entre elles ont reçu la Bourse Familiale (81,2% des enregistrés au cadastre)¹⁹.

¹⁶ BRASIL, 2015.

¹⁷ BRASIL, 2014

¹⁸ Le Registre Unique possède comme unité basique de référence la famille, en admettant la possibilité de familles unipersonnelles, composées d'une seule personne. 97% des familles SDF au Cadastre Unique sont unipersonnelles (référence mai/2015).

¹⁹ Données extraites du Rapport d'Informations Sociales (<http://aplicacoes.mds.gov.br/sagi/Riv3/geral/relatorio.php#>).

Nous allons développer les prochaines conquêtes des dernières années:

- I. Arrêté n°122/2011 du Ministère de la Santé, définit le fonctionnement des Equipes du Cabinet de Rue, afin de mener avec les différents problèmes et les nécessités de santé de la population Sans domicile fixe²⁰. Plus de cent cabinet de rue sont en fonctionnement au Brésil;
- II. Arrêté n°940/2011 du Ministère de la Santé, réglemente le Système de Carte National de Santé, permettant à la population Sans domicile fixe d'accéder au Système Unique de Santé sans avoir besoin de Justificatif de domicile;
- III. Arrêté n°595/2013 du Ministère Des Villes, il dispose du processus de sélection des bénéficiaires du Programme Ma Maison, Ma vie, établissant des critères additionnels de vulnérabilité social qui donnent la priorité aux personnes sans domicile fixe;

IV. Edition n°3/2013 du Ministère du Travail et de l'Emploi, traite de la promotion de l'économie solidaire comme stratégie d'inclusion socio-économique et l'autonomie la Population Sans Domicile Fixe²¹.

V. Arrêté n°693/2014 du Secrétariat Des Droits Humains de la Présidence de la République, a établi les règles et les critères d'exécution et de surveillance du Programme National d'Accès à l'Enseignement Technique et à l'Emploi (Pronatec), en créant une modalité tournée vers la population sans domicile fixe, le Pronatec Pop Rue²².

Beaucoup de progrès ont été fait durant ces dernières années dans la politique destinée la Population Sans Domicile Fixe au Brésil. Il est probable qu'aujourd'hui, il y a encore des progrès à faire. Jusqu'à aujourd'hui, pour que le Massacre de la Praça da Sé ne soit pas oublié ou se répète, le 19 août a été déclaré le Jour National de Lutte Des Sans Domicile Fixe.

20 Les équipes du Cabinet de Rue sont composés de professionnels de divers domaines (médecins, psychologues, assistantes sociales, parmi d'autres). Les activités de cette équipe sont réalisés in loco, de façon itinérante en incluant la recherche active et l'attention aux consommateurs d'alcools, de cracks ou d'autres drogues.

21 L'objectif de cette édition a été de sélectionner des projets plus efficaces de promotion pour les initiatives d'inclusion socioéconomique de la Population sans domicile Fixe au moyen d'entreprises économiques solidaires, en vue de dépasser la pauvreté extrême, dans le cadre du Plan Brésil Sans Misère.

22 Le Pronatec Pop Rua a le but d'assurer la possibilité de mise en capacité professionnelle aux personnes vivant dans les rues. Les cours du Pronatec Pop Rua doivent être adéquats au profil de la population vivant dans les rues tout en visant son insertion dans le marché du travail.

Références bibliographiques

BRASIL. Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome (MDS). **Censo Suas 2014**: análise dos componentes sistêmicos da Política Nacional de Assistência Social. Brasília, DF: MDS, 2015.

_____. **Diversidade no Cadastro Único**: respeitar e incluir. Brasília, DF: MDS, SENARC, 2014.

_____. **Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua**. Brasília, DF: MDS, SAGI; Meta, abril de 2008. (Sumário Executivo).

BRASIL. Presidência da República. Casa Civil. **Decreto n. 7.053**, de 23 de dezembro de 2009. Institui a Política Nacional para a População em Situação de Rua e seu Comitê Intersetorial de Acompanhamento e Monitoramento, e dá outras providências. Disponível em: <http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_Ato2007-2010/2009/Decreto/D7053.htm>. Acesso em: 14 jul. 2015.

GONELLI, Valéria; CHAGAS, Fernando. Visibilidade e reconhecimento – a atuação do Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome no atendimento da população em situação de rua. In: CUNHA, Júnia Valéria Quiroga da; RODRIGUES, Monica (Orgs.). **Rua**: aprendendo a contar. Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua. Brasília, DF: Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, 2009. ISBN: 978-85-60700-34-9.

MOVIMENTO NACIONAL DE POPULAÇÃO DE RUA. População de rua: vidas e trajetórias. In: CUNHA, Júnia Valéria Quiroga da; RODRIGUES, Monica (Orgs.). **Rua**: aprendendo a contar. Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua. Brasília, DF: Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, 2009. ISBN: 978-85-60700-34-9.

SILVEIRA, Flavio. Enxergando o invisível: desafios metodológicos de uma (re) construção do olhar. In: CUNHA, Júnia Valéria Quiroga da; RODRIGUES, Monica (Orgs.). **Rua**: aprendendo a contar. Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua. Brasília, DF: Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, 2009. ISBN: 978-85-60700-34-9.

SPOSATI, Aldaíza. O caminho do reconhecimento dos direitos da população em situação de rua: de indivíduo a população. In: CUNHA, Júnia Valéria Quiroga da; RODRIGUES, Monica (Orgs.). **Rua**: aprendendo a contar. Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua. Brasília, DF: Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, 2009. ISBN: 978-85-60700-34-9.

VEIGA, Laura da et. al. Trajetória de construção do I Censo e Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua. In: CUNHA, Júnia Valéria Quiroga da; RODRIGUES, Monica (Orgs.). **Rua**: aprendendo a contar. Pesquisa Nacional sobre a População em Situação de Rua. Brasília, DF: Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, 2009. ISBN: 978-85-60700-34-9.

ipea Institut de Recherche
Économique Appliquée

MINISTÈRE DU
**DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET AGRAIRE**



WWP.ORG.BR